

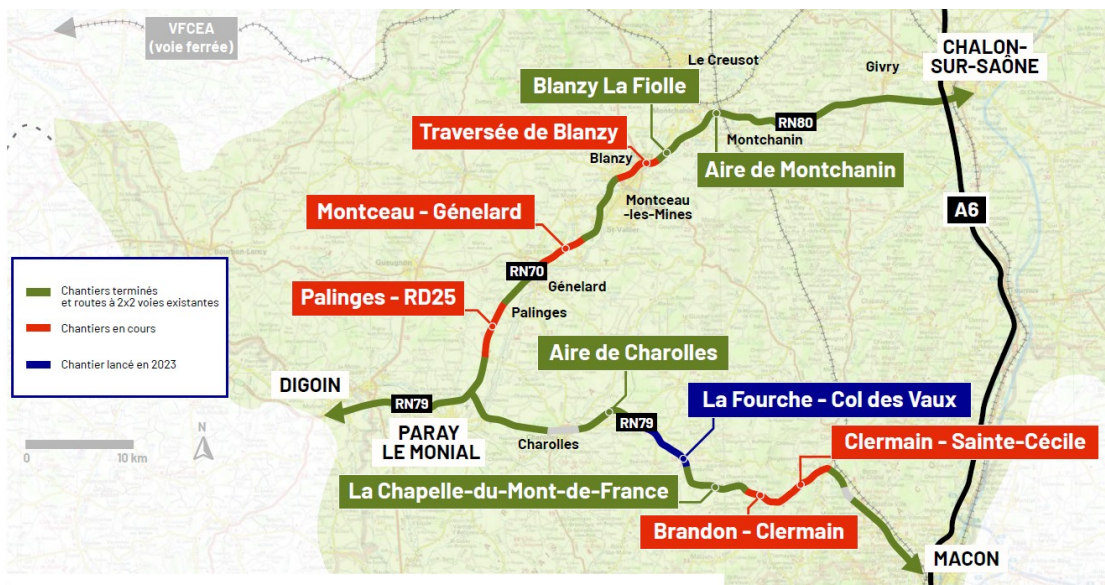
COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 09/10/2023

Programme d'aménagement à 2 x 2 voies de la RCEA Basculement de circulation sur la RCEA – RN70 entre l'échangeur 19 de Palinges et l'échangeur 20 avec la RD25 à partir du 12 octobre 2023

Les travaux sur la RN70 au droit des communes de Palinges et St-Vincent Bragny (section Palinges – RD25) se poursuivent.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la deuxième phase du programme d'aménagement à 2x2 voies de RCEA en Saône-et-Loire se poursuivent, telle que l'illustre la cartographie ci-dessous.



Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

1

 @Prefet71_BFC
 @Prefet71.BFC

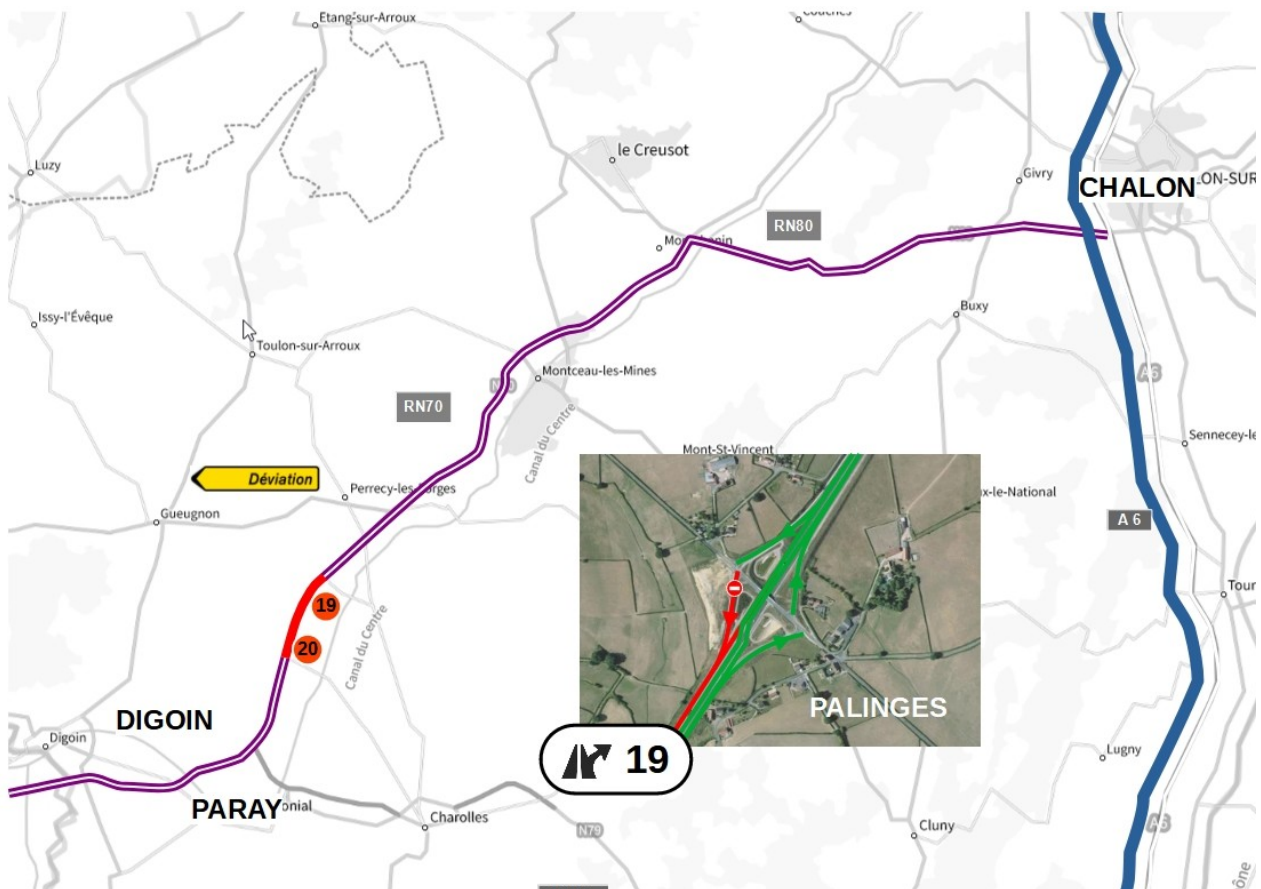
La première grande phase de travaux sur la section s'achève. Elle consistait à créer l'élargissement à l'est de la RCEA.

La deuxième grande phase de travaux concerne la transformation et la réhabilitation de la chaussée existante afin de la rendre conforme aux standards de la future 2x2 voies.

Pour réaliser ces travaux hors circulation, les deux sens de circulation seront basculés sur la chaussée neuve.

Le basculement de la circulation, interviendra dans la nuit du 11 au 12 octobre pour une durée d'environ 6 mois.

La bretelle n° 4 de l'échangeur n°19 de Palinges (éch. RN70/RD92, bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Paray) sera fermée toute la durée du basculement.





Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

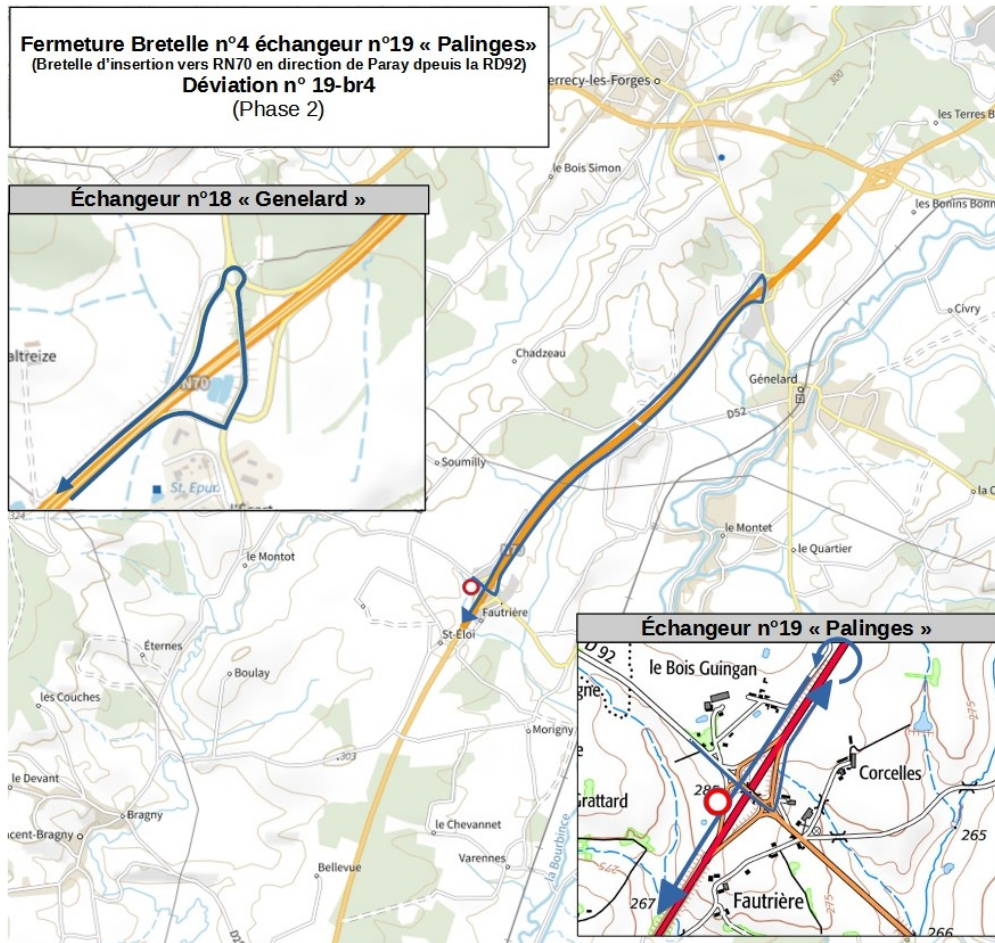
2

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet71_BFC

 @Prefet71.BFC

Une déviation locale sera mise en place (plan ci-dessous).




Il est demandé aux usagers de respecter la signalisation temporaire, les limitations de vitesse et de rester prudent dans la traversée des chantiers et dans les zones de basculement en prêtant particulièrement attention aux circulations d'engins de chantier.


Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

3

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet71_BFC

 @Prefet71.BFC